

A photograph of a stone structure, possibly a well or a small building, situated in a dense forest. The structure is built from rough-hewn stones and has a semi-circular opening. The forest is composed of tall, thin trees, and the ground is covered with fallen leaves and pine needles. The overall atmosphere is quiet and somewhat somber.

**La fermeture des paysages vécue depuis  
l'intérieur des massifs boisés.  
L'enfermement de l'habitat par la forêt.  
*Exemple du Plateau de Millevaches (Montagne Limousine).***



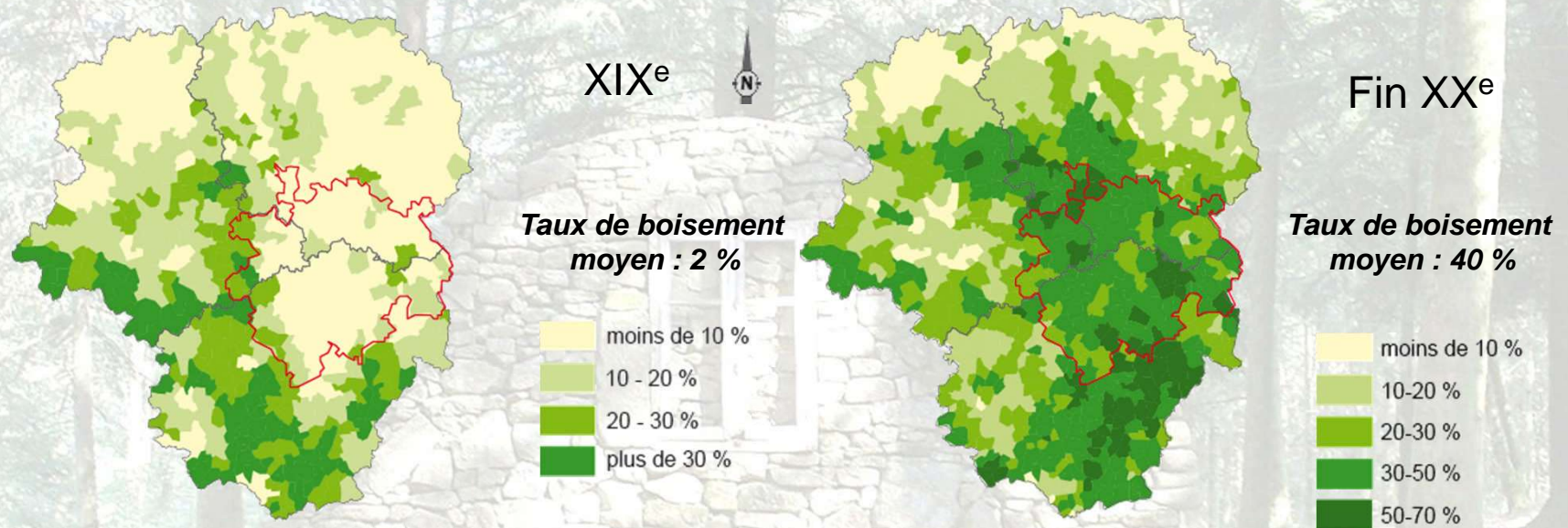
***En quoi la forêt est-elle enfermante ?***

- **La forêt enfermante**
- **L'enfermement, un ressenti culturel**
- **La forêt, un cadre de vie**
- **De la propriété foncière à l'appropriation du paysage proche**

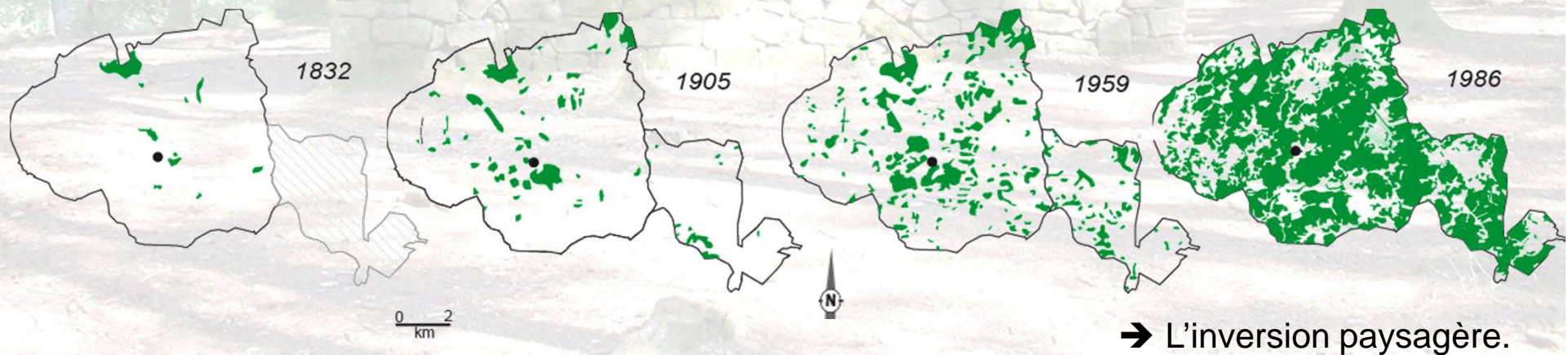


De la fermeture à l'enfermement

Évolution des taux de boisements en Limousin et sur le Plateau de Millevaches



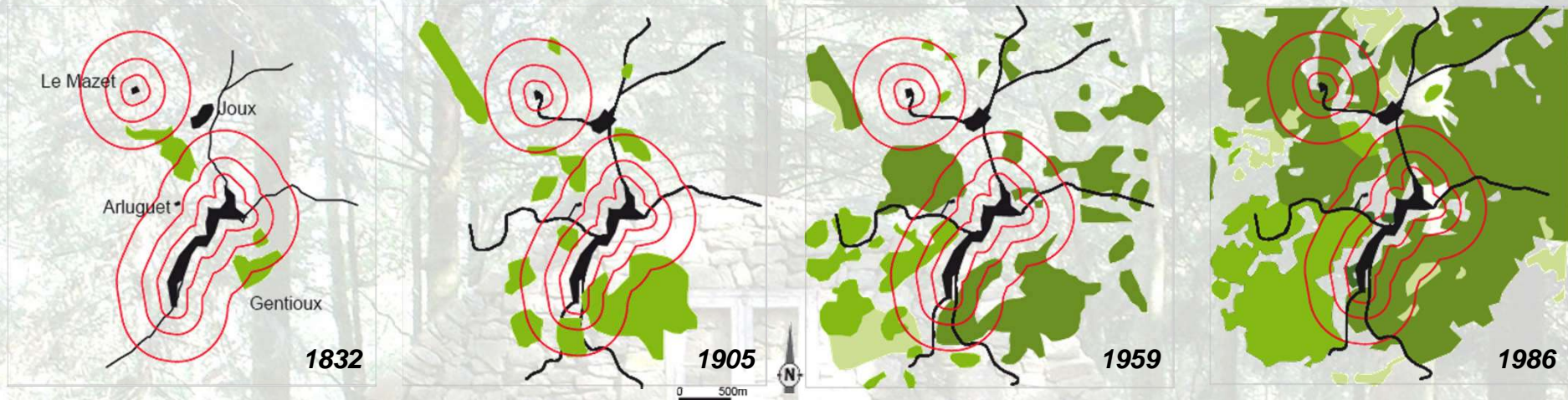
Évolution des boisements sur la commune de Gentioux-Pigerolles.





De la fermeture à l'enfermement

Évolution des boisements autour du bourg de Gentioux.



→ L'enfermement signifie un **processus spatio-temporel** de fermeture paysagère et **l'état actuel** du paysage autour des habitations.

→ Les espaces habités forment des **clairières**.





▪ Quotidienneté de l'enfermement

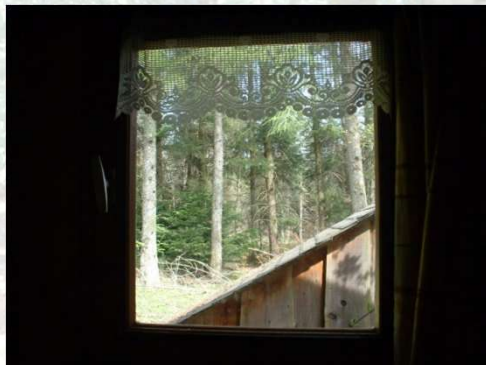
*La départementale en direction du bourg de Gentioux*

*Vue au sein du bourg de Gentioux*



→ La **lisière** est ce qui donne corps à l'enfermement.

→ La lisière est une **clôture** paysagère.



*Vue depuis l'intérieur d'une maison située dans le bourg de Gentioux.*



*Maison isolée au sein de la commune de Gentioux (Le Mazet)*



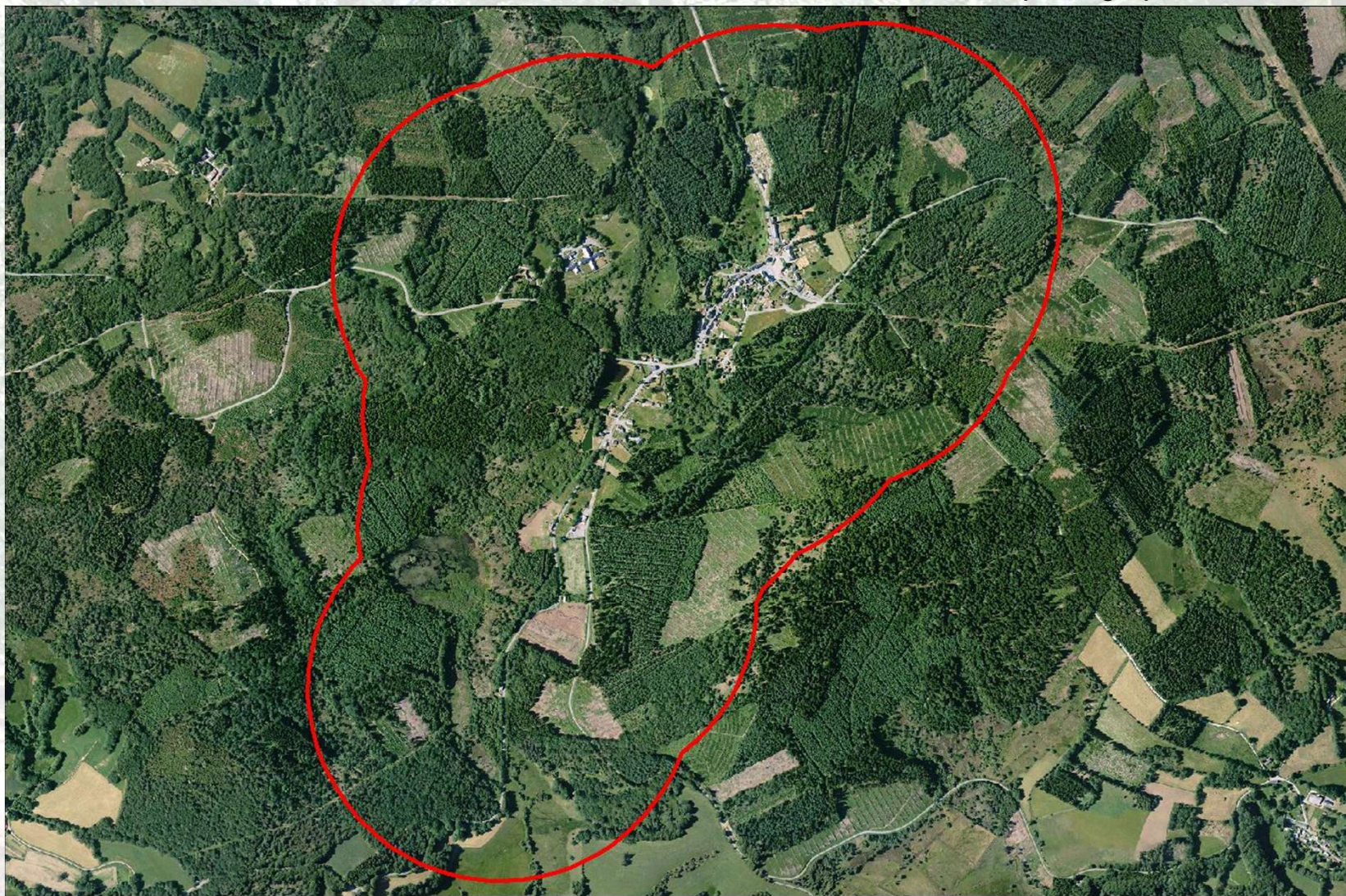


▀ Les impacts paysagers

➔ Perte des champs visuels

*Orthophotographie IGN 2005*

Nord  
↑

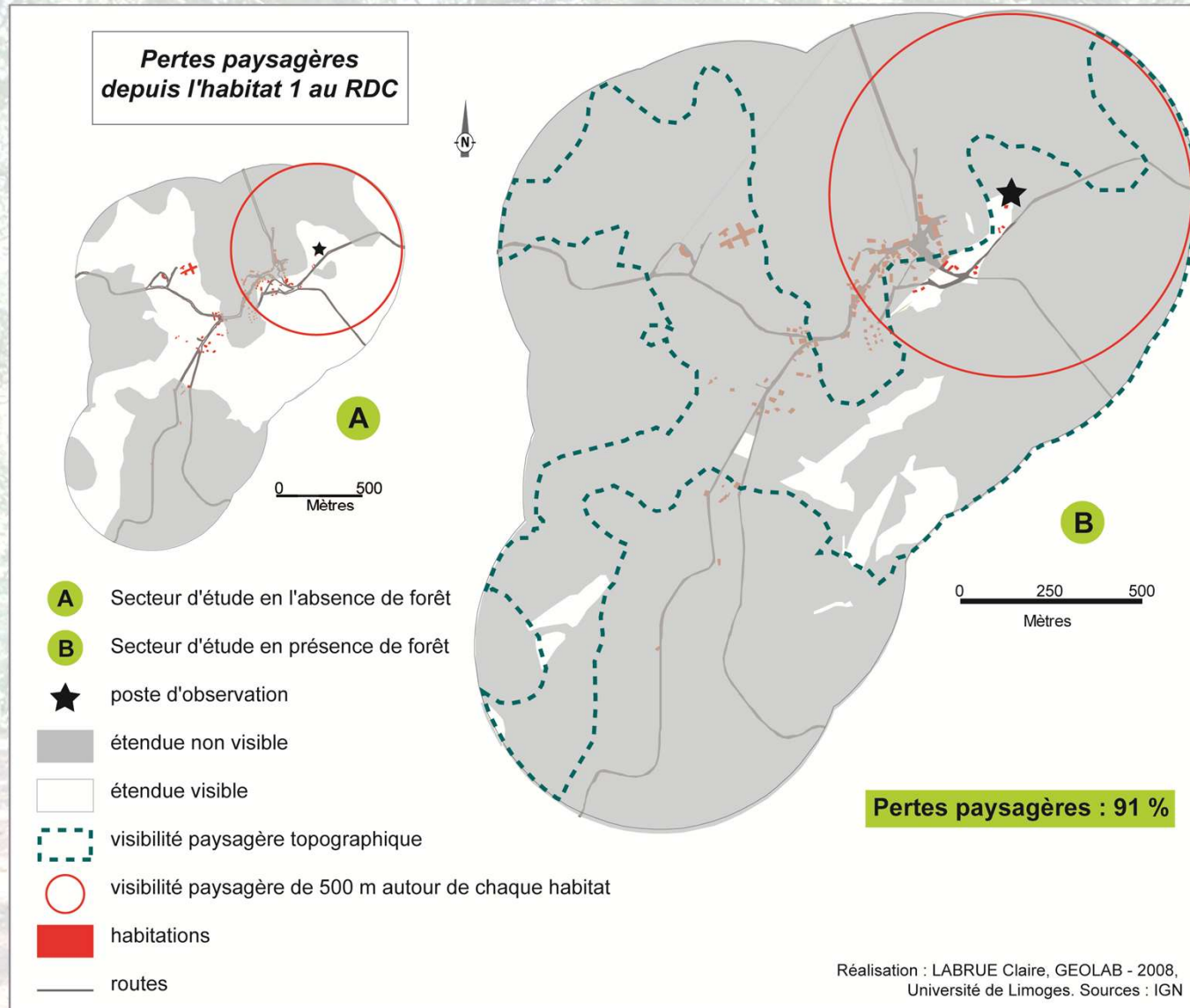


Secteur d'étude au bourg de Gentioux



▀ Les impacts paysagers

➔ Perte des champs visuels



➔ La forêt a la capacité **d'interdire les échappées visuelles.**

« Quand les sapins étaient petits, c'était beau, on avait une grande vue, maintenant c'est tout bouché ».

Vues paysagères depuis une habitation dans le bourg de Gentioux.



▪ Les impacts paysagers

Les échelles de fermeture du paysage

Paysage proche



*De quelques mètres  
à quelques dizaines de mètres*

Paysage avoisinant



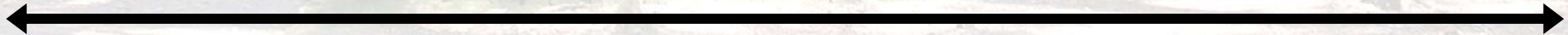
*De quelques dizaines de mètres  
à quelques centaines de mètres*

Paysage panoramique



*De quelques centaines de mètres  
à quelques kilomètres*

enfermement



fermeture

enfermement matériel



enfermement idéal



Les impacts paysagers

→ Perte des champs visuels paysagers

Panorama depuis le sommet de la cloison de l'alvéole



Boisement au sein du bourg

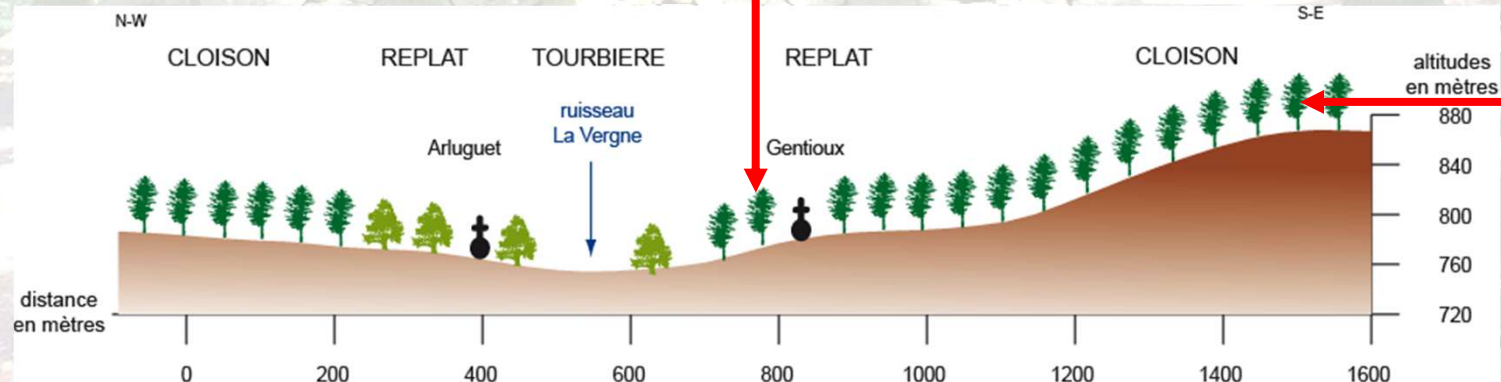


« Je fais beaucoup de marche. Sans ça, je ne verrais pas les pentes qui descendent au sud et qui montent de l'autre côté ».



Une entrée du bourg

Alvéole de Gentioux



→ Dans un milieu aux modelés peu marqués, **la forêt déstructure, homogénéise les paysages.**



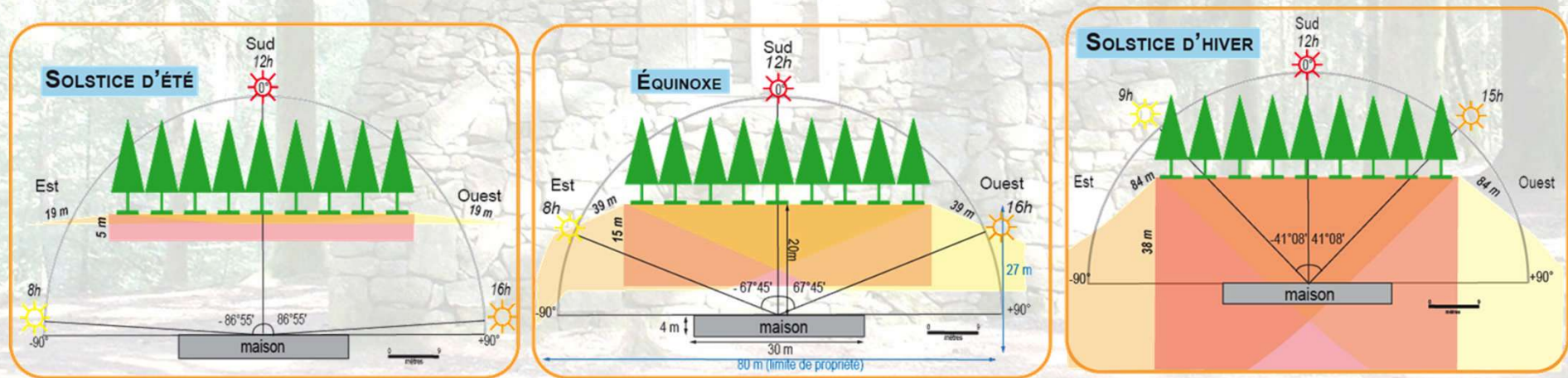
▀ Les impacts paysagers

➔ L'ombre portée des arbres

➔ Plus encore que la perte de champs visuels, l'ombre portée manifeste de la **proximité** forestière.

➔ Lorsque la forêt est proche de l'habitat, l'ombre portée des arbres **altère** considérablement **l'ensoleillement** de la clairière et détermine pleinement **l'ambiance des lieux**.

Angle d'incidence solaire et ombre portée des arbres.



- ☐ ombre portée du matin
- ☐ ombre portée de l'après-midi
- ☐ ombre portée à midi (soleil au zénith)

Lisière de douglas : Les heures sont solaires.  
hauteur 15 m  
longueur 54 m

« On est bloqué avec le petit bout de ciel qu'on a. »



Les impacts paysagers

L'ombre portée des arbres

Ici, ombre portée  
d'un arbre de 20 m de haut

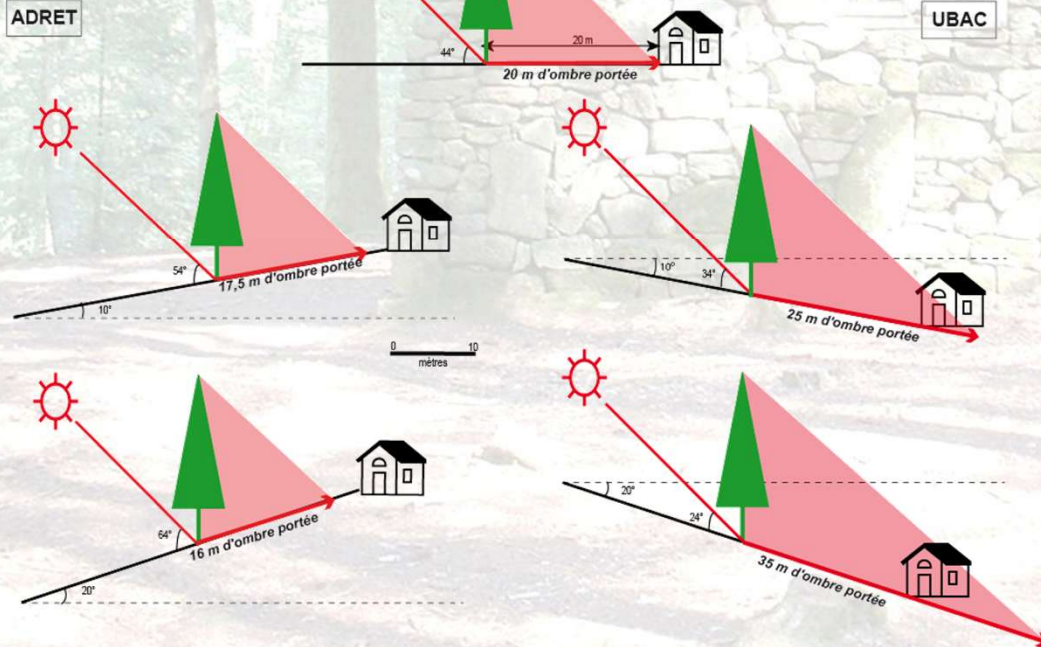


Réalisation : LABRUE Claire, GEOLAB - 2008, Université de Limoges  
Source : Info Solaire - CERMA

Réalisation : LABRUE Claire, GEOLAB - 2008, Université de Limoges  
Source : Info Solaire - CERMA

ADRET

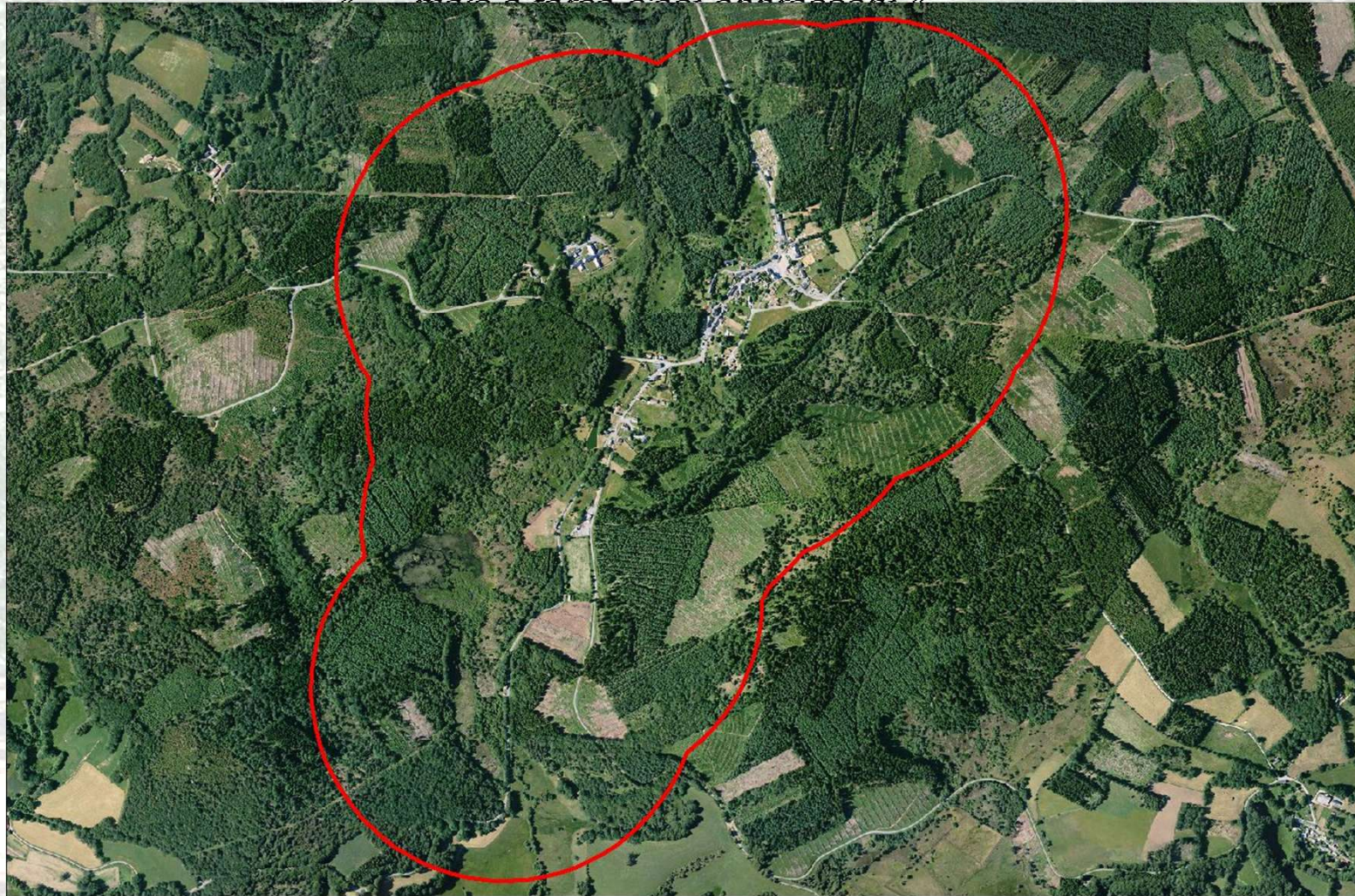
UBAC



➔ **Pente et exposition** : deux autres facteurs qui commandent l'éclaircissement des lieux.



▪ D'un enfermement choisi à un enfermement subi



→ *Le ressenti vis-à-vis de la proximité forestière évolue dans le temps.*



## ▪ A l'échelle du siècle : la culture forestière

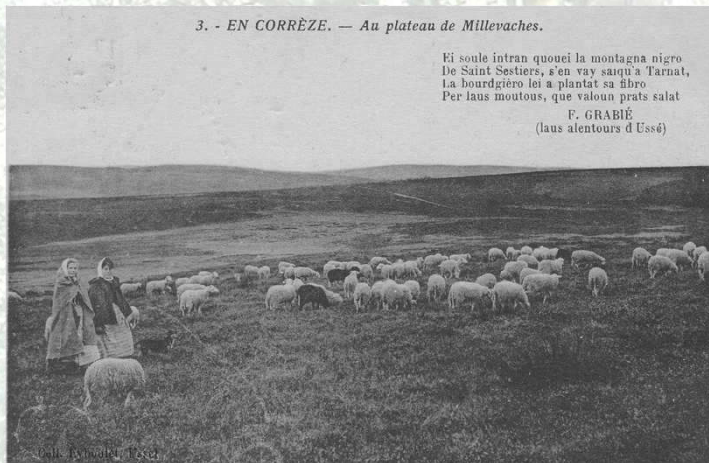
**Sur le Plateau de Millevaches, la forêt est jeune.**

« Ce qui faisait mal au cœur parfois, c'était de savoir qu'une prairie avait été cultivée pendant des générations et des générations et puis un beau matin, on arrivait et on voyait planté un sapin tous les dix mètres. »

Quand j'étais petit, il y avait des collines entières, violettes de bruyère.

C'était magnifique !

Aujourd'hui,  
il faut aller les chercher ! »



**Absence de véritable  
culture forestière**

### Les propriétaires forestiers privés

Ils sont acculturés à la forêt. Selon eux, elle « *meuble le pays* ».

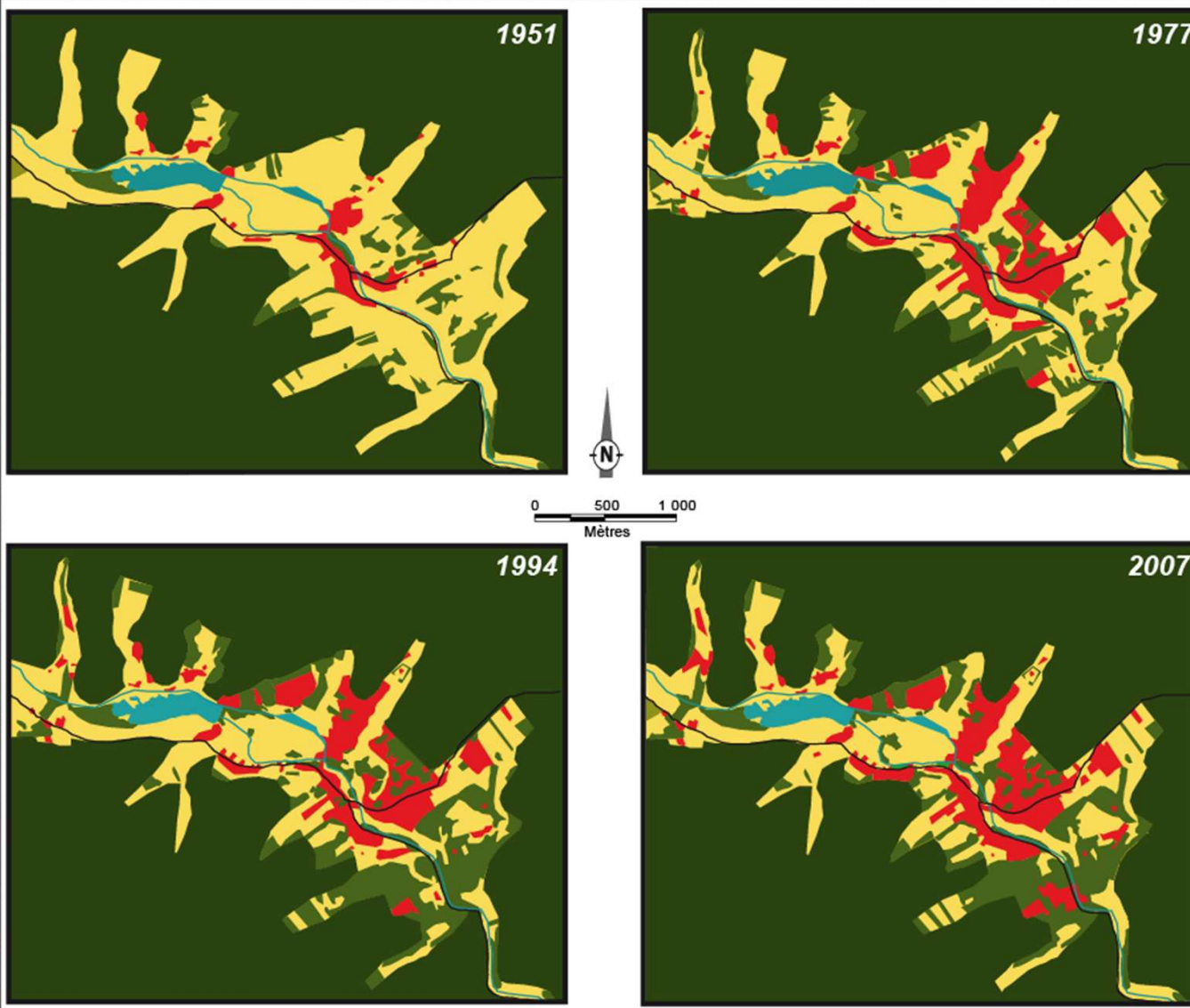
Et parce que « *c'est leur bien* », ils imaginent mal comment la forêt peut être enfermante.

- **Non propriétaire** : « *On a connu autre chose, c'est la transition qui a du mal à passer* ».
- **Propriétaire forestier** : « *On essaye aussi de faire une région forestière* ».
- **Non propriétaire** : « *Après trois générations, vous voyez ça [la forêt] différemment* ».



- La clairière urbaine ou la fonction résidentielle de la forêt

## Exemple vosgien



- Concurrence  
urbanisation / boisements**

« La commune (Baerenthal) fait 3900 ha dont 3500 ha de forêt domaniale, on a peu de forêts privées. Il reste 400 ha pour vivre et c'est peu. On souhaite les conserver » (ancien maire).

Évolution de l'occupation du sol de la clairière de Baerenthal (Vosges du Nord)



▪ La clairière urbaine ou la fonction résidentielle de la forêt

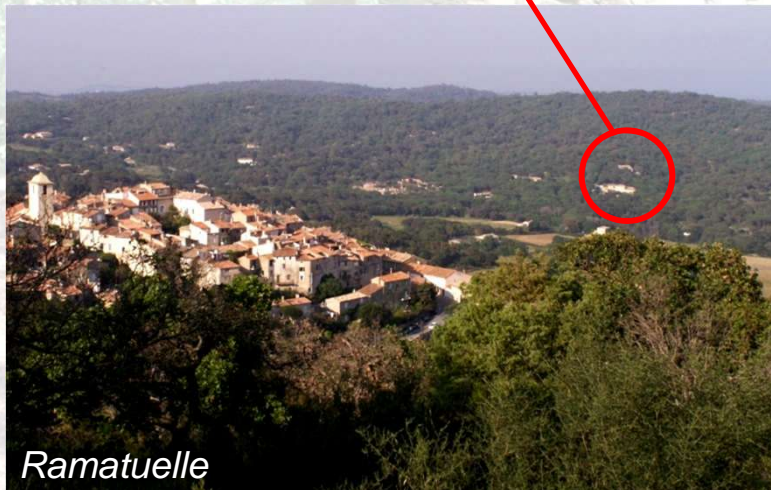
Exemple méditerranéen

Absence de « *la culture du feu* »

Débroussaillage non fait  
ou non-conforme.



L'encerclement  
par les flammes



Ramatuelle

Le mitage accroît le risque incendie.

La clôture forestière et broussailleuse  
se double de clôtures domestiques.

« Avant j'allais partout. Maintenant il y a des clôtures partout pour les chevaux à cause des étrangers qui achètent et clôturent ». En effet « *la tradition provençale refuse haie et clôture* » (natifs varois).



Introduction

1. La forêt  
enfermante

2. Un ressenti  
culturel

3. La forêt,  
un cadre de vie

Propriété  
Appropriation

▪ La clairière urbaine ou la fonction résidentielle de la forêt

Exemple millevacois





## ▪ La clairière urbaine ou la fonction résidentielle de la forêt

- Appréciation positive de la forêt → agrément paysager → paysage de qualité  
→ « patrimoine paysager et naturel » → « la forêt, c'est la vie ! » = la vie écologique.
- Même s'il y a une **imbrication spatiale et paysagère** de l'habitat et de la forêt, il existe une **déconnexion territoriale** entre espace urbain et espace forestier qui se traduit par des désagréments paysagers et des ruptures de la gestion de cette interface.  
→ « La forêt sans vie » = la vie sociale.
- Un **lien sensible** entre l'habitant et la forêt demeure.
- **La forêt, plus qu'un paysage, est un cadre de vie** au sens où G. ROUGERIE l'entend :  
« c'est dans la mesure où l'on s'y sent vivre qu'un paysage devient cadre de vie et non plus seulement un décor ou expression matérielle d'un milieu, et que des cadres suscitent une plus grande intensité de vie – ou en laissent tout au moins une plus grande impression » (ROUGERIE, 1975 et 2000).
- Aujourd'hui la **vie sociale** en forêt ne se trouve pas tant dans la forêt qu'à **la lisière**.



**▀ La lisière, linéaire de gestion de la forêt enfermante****➤ Gérer « l'effet de clôture »**

➔ La limite entre forêt écran et forêt écran est bien mince.

➔ La lisière doit bénéficier d'un aménagement forestier particulier, distinct du peuplement intérieur. « *Moi ce que je demande, c'est qu'on fasse très attention autour des bourgs, des villages, qu'on essaie de respecter un peu la vie des gens* ».

➔ L'interface forêt / habitat est un « délaissé culturel » (Gilles CLEMENT).



**La lisière, linéaire de gestion de la forêt enfermante****➤ Les freins humains :**

- ➔ Décalage culturel entre les propriétaires forestiers, et les non-propriétaires.
- ➔ La majeure partie des propriétaires forestiers vivent en dehors du Plateau.
- ➔ Groupements de Développement Forestier ; « les forestiers ont du mal à sortir du bois ».
- ➔ Déficit d'expérience sylvicole : pratique généralisée de la coupe rase, peu de futaie irrégulière et de régénération naturelle, peu de travaux sur les peuplements feuillus.



- ➔ Déficit d'animation pour la sensibilisation des forestiers au phénomène d'enfermement.
- ➔ La priorité reste à la fonction économique de la forêt (bois construction, bois énergie), secondairement à la fonction environnementale (ressource en eau). La fonction sociale est reléguée ponctuellement à des sites d'intérêt touristique sur les sommets (grand paysage). Le paysage ordinaire de l'habitant n'est pas pris en compte.



## ▪ La lisière, linéaire de gestion de la forêt enfermante

### ➤ Les freins fonciers et réglementaires :

- ➔ OPAFE, réduire le morcellement, équilibre entre secteurs agricoles et forestiers.
- ➔ 7 unités paysagères dont 2 avec chartes paysagères. Ces chartes ne se substituent pas aux règlements urbanistiques, elles constituent plutôt un engagement moral.
- ➔ Les réglementations des boisements sont obsolètes et concernent en priorité les exploitations agricoles en activité et les sites d'intérêts patrimoniaux (landes, tourbières).
- ➔ Le droit privé



Droit du propriétaire forestier de planter jusqu'à la limite de sa parcelle.

+

Construction d'un lotissement avec panneaux solaires sur la parcelle voisine.



Trouble de voisinage normal ? Anormal ?

- Prise en compte des cycles forestiers longs
- Lacune juridique : la servitude d'ensoleillement n'existe pas.
- Si la lisière est reculée, qui finance l'ouverture et surtout son maintien ? ➔ surcoût des travaux



➤ **Une clôture forestière difficile à ouvrir :**

- L'enfermement est un phénomène spatio-temporel.
- Une distance idéale entre habitation et forêt est difficile à déterminer pour ne pas qu'apparaisse le sentiment d'enfermement.
- Les fonctions utilitaires sont privilégiées bien avant la fonction d'agrément de la forêt.
- Les outils existent (OPAFE), mais manque de compétences, d'animation, d'incitation financière sur les moyen terme et long terme (perte d'exploitabilité pour le forestier).
- Droit privé et lacunes juridiques.

➤ **Le « droit de regard » et d'appropriation de l'habitant** sur son paysage environnant

- Un droit au paysage (différent du Droit des Paysages) = droit subjectif dont chacun disposerait sur son paysage de proximité qui s'oppose au droit de propriété privée.  
Cf. Convention européenne du paysage.

→ Affranchissement des limites foncières. « *La distinction classique entre propriétaires et non propriétaires ne suffit pas : seule l'observation des rapports entre droits et obligations de chacun Puis leur décomposition permet de définir qui est propriétaire de quoi* ».

(BEURET, 2002, « A qui appartient le Paysage ? » NSS.)



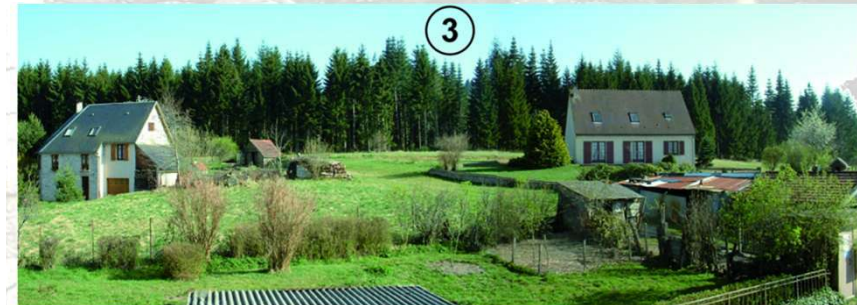
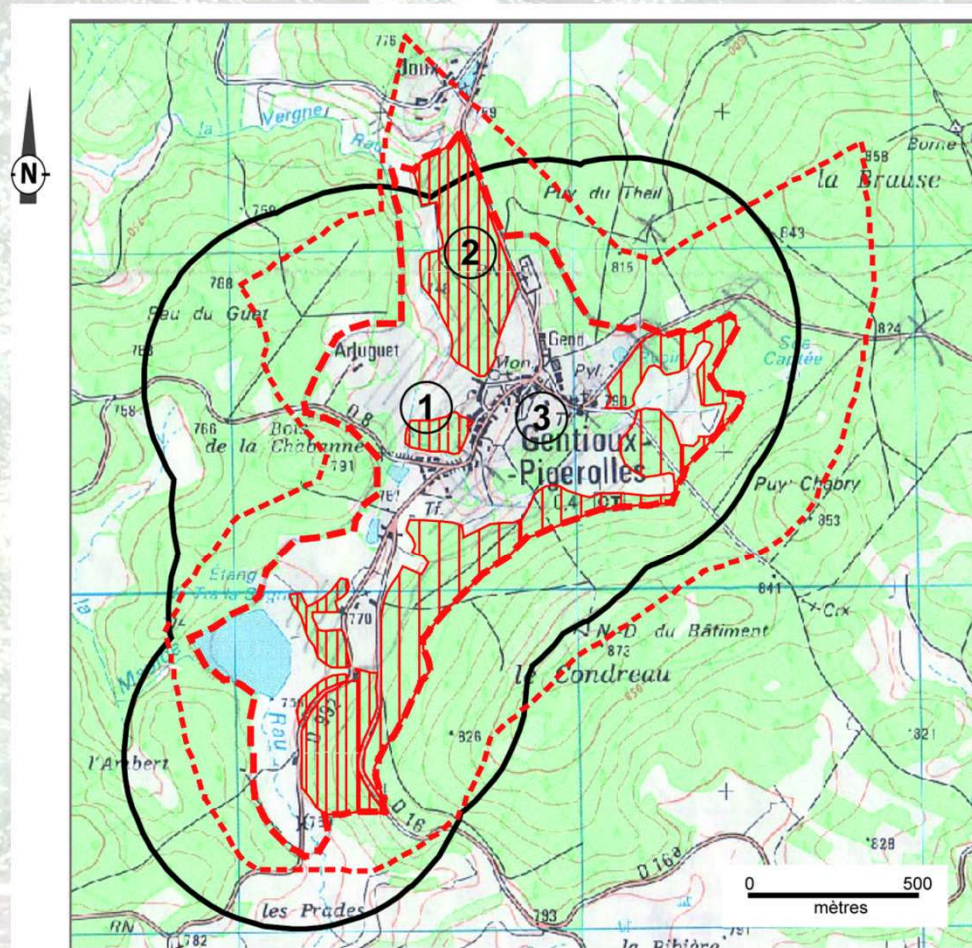
# Introduction

## 1. La forêt enfermante

## 2. Un ressenti culturel

## 3. La forêt, un cadre de vie

## Propriété Appropriation



Carte de sensibilité paysagère





***Merci de votre attention !***

***Eternity* de Kimio Tsuchiya, 1990, Parc des sculptures de Vassivière**